

....., le .....

Madame l'inspectrice de l'éducation nationale  
circonscription d'Aix Les Bains

à

Madame, Monsieur, .....

.....  
.....  
.....

**Objet : demande d'autorisation d'absence**

**Références : articles L131-1, L131-1-1, L131-2, L131-5, L131-8 du code de l'éducation  
article 28 de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant**

Madame, Monsieur,

Vous avez demandé une autorisation d'absence du ..... au ..... pour votre  
enfant ....., inscrit en classe de ..... pour le motif  
suivant : .....

Ce motif ne figure pas parmi ceux reconnus légitimes par l'article L.131-8 du code de l'éducation.

Je vous rappelle que « l'instruction est obligatoire pour chaque enfant dès l'âge de trois ans et  
jusqu'à l'âge de 16 ans. » (*article L131-1 du code de l'éducation*). Votre enfant étant inscrit dans un  
établissement scolaire, vous devez assurer son assiduité. C'est une obligation légale mais aussi un droit  
pour lui.

Je vous invite donc à modifier votre projet.

Si ce n'est pas votre choix, vous prenez vos responsabilités par rapport à la scolarité de votre enfant,  
notamment en termes de respect d'une obligation légale, de continuité de ses apprentissages et de sa  
perception de l'obligation scolaire pour la suite de sa scolarité.

Je vous rappelle également que l'enseignant n'est aucunement tenu de transmettre le travail  
effectué pendant l'absence de votre enfant, ni d'adapter sa progression à son retour.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

L'inspectrice de l'éducation nationale,  
Nadège LUCAS

Le directeur (trice)

